GSA

Groupement de Services Assurance

Procès-verbal de la réunion C.S.E

Tenue le mercredi 19 mai 2021 à 9 heures 30 (en vidéoconférence)

Étaient présents :

Madame Gaëlle BONTET	Présidente du CSE
Madame Christine LEVY	Responsable Gestion Administrative
Madame Céline MAISON	Représentante titulaire des salariés des classes 1 à 4
Madame Estelle OUDART	Représentante titulaire des salariés des classes 5 à 7
Monsieur Fabien ROSE	Représentant titulaire des salariés des classes 5 à 7

Absente excusée :

Madame Clotilde VAUTRIN	Représentante suppléant des salariés des classes 5 à 7

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 19 avril 2021**
2. **Information sur les dispositions et avantages donnés par le CSE**
3. **Consultations sur les dispositions concernant les mesures liées au Covid-19**
4. **Questions diverses**

La Présidente du CSE ouvre la séance à 9 h 30.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 19 avril 2021

Le procès-verbal de la réunion CSE du 19 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Information sur les dispositions et avantages donnés par le CSE

Le livret CSE du bilan des activités 2020 a été mis à jour. Il sera affiché sur le tableau d'affichage du CSE (couloir en face du bureau RH) et mis à disposition sur le site intranet de GSA+.

3/ Dispositions concernant les mesures liées au Covid-19

Jusqu'au 4 juin, l'organisation reste identique à la situation actuelle, à savoir une présence obligatoire de 1 jour par semaine sur site.

A partir du 7 juin, une présence obligatoire de 3 jours sur site est demandée. La définition des jours de présence se fera au niveau de chaque groupement.

Le 5 juillet marque le retour à la situation normale, avec 5 jours de présence sur site. Ceux qui souhaitent télétravailler régulièrement à partir de cette date devront faire une demande de télétravail à leur manager, conformément à l'accord qui vient d'être mis à jour (par mail et copie au service RH).

Il est rappelé que selon l'accord , 100 % des salariés , s'ils répondent aux critères de l'accord, peuvent prétendre au télétravail.

Le protocole sanitaire national devant être mis à jour prochainement, aucune modification du protocole GSA+ actuel n'est prévue à ce jour, en particulier sur le nombre de personnes autorisées par salle.

Le GSA+ n'a que peu de retour sur le nombre de personnes vaccinées (il s'agit d'une information couverte par le secret médical). Afin de faciliter la vaccination, la Direction a décidé d'autoriser l'absence des salariés qui auraient obtenu un rendez-vous de vaccination durant les plages de travail, à condition qu'ils préviennent préalablement leur manager et le service RH (via un mail à contactrh@gsaplus.fr).

De plus, la médecine du travail propose des vaccinations, avec les vaccins Moderna et Jensen.

A noter également que le BCAC prend à sa charge 4 séances avec un psychologue pour chaque ayant-droit et affilié.

Une note sera diffusée prochainement afin de préciser les modalités pour ces 3 points.

4 / Questions diverses

Les foulées de l'assurance :
Le coût d'inscription est de 1 008 € TTC, dont 600 € TTC pris en charge par la Direction, le solde (17 €/ salariés et 24 inscrits) étant pris en charge par le CSE via les œuvres sociales.

Recyclage des marcs de café :
Un devis a été fait auprès de CEDRE pour recycler le marc de café de la machine à café. Les quantités sont trop faibles pour que ce soit intéressant.
Pour les capsules Nespresso, il est rappelé que chacun peut aller porter ses capsules usagées au magasin du CNIT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 45.
La prochaine réunion est prévue le vendredi 25 juin 2021 à 14 h, en présentiel et en vidéoconférence pour ceux qui ne pourraient pas être présents.

Les membres du CSE ont accepté à l'unanimité la présence exceptionnelle de Leslie Filiatre à cette réunion car y seront traités des sujets sur lesquels elle travaille.
Gaelle Bontet remercie les membres de leur acceptation.

La Présidente du Comité Social et Économique — **La secrétaire du Comité Social et Économique**

Gaëlle BONTET — Estelle OUDART